



Licence Professionnelle

Productions Animales : Conseiller technique en élevage *

*Biotechnologies,
Bio-informatique,
Agroalimentaire*

Code
LP08601A
60 crédits

Prérequis
Bac +2

Durée
1 an

Localisation
**Besançon -
CFPPA de
Chateaufarine (25)**

Modalité
Alternance
- Contrat
d'apprentissage
- Contrat de
professionnalisation

Handicap :

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap (à étudier avec la mission handicap du centre)

*Intitulé exact du diplôme :

Licence professionnelle
Droit, économie, gestion
Mention Production animales
Parcours Conseiller en
élevage, éleveur.

La Licence professionnelle Productions Animales permet de répondre à la demande des entreprises de conseil.

Le titulaire de la licence professionnelle productions animales réalise, dans le domaine de la production animale bovins lait, bovins viande, porcins, avicoles et pour le compte de son employeur et de ses clients ou pour son propre compte, les activités et tâches en lien avec :

- Le diagnostic des entreprises en productions animales avec en polycultures-élevages
- L'accompagnement, l'animation et le suivi des projets, des clients et des équipes ou pour son propre compte
- La commercialisation des produits et des prestations

Les + de la formation

Parcours organisé en alternance comprenant en moyenne 16 semaines par an en centre de formation, le reste du temps est consacré à la formation professionnelle en entreprise encadrée par le maître d'apprentissage ou le tuteur.

Les périodes en entreprise permettent aux apprentis d'acquérir un bon niveau de pratiques professionnelles qui peut faciliter pour la suite l'insertion dans la filière.

Publics / conditions d'accès

- ⊕ Être titulaire d'un Bac+2 (BTSA) ou autre diplôme bac+2 mini après étude du dossier et motivation

La sélection se fait sur **dossier et entretien** :

- ⊕ Examen du dossier de candidature,
- ⊕ Entretien de recrutement pour évaluer la motivation et le projet professionnel du candidat

La candidature sera validée par la signature d'un contrat d'alternance.

Méthodes et moyens

Formation de 600 heures sur 2 semestres comprenant 8 UE + 2 UA capitalisables et permettant la validation de 60 ECTS*

Alternance d'enseignement théorique et de mises en application pratiques (au travers des TP) sur les logiciels bureautiques, les techniques de commercialisation des produits, la gestion de projet...pour une professionnalisation optimum.

L'espace numérique de formation du Cnam (Moodle) permet à chaque enseignant de rendre accessible des ressources spécifiques à ses enseignements. Des modalités plus détaillées seront communiquées au début de chaque cours.

Conditions de délivrance du diplôme

- ⊕ Moyenne générale $\geq 10/20$ à l'ensemble des unités
- ⊕ Période de professionnalisation en entreprise d'une année (contrat d'apprentissage, de professionnalisation ou autre)
- ⊕ Moyenne des unités d'expérience professionnelle $\geq 10/20$ (UAMG05 / UAMG06)

Les débouchés

- ⊕ **Insertion emploi :**
 - ⊕ Conseiller agricole, conseiller technique agricole, conseiller d'entreprise agricole
 - ⊕ Contrôleur de performance,, contrôleur pointeur, inséminateur artificiel
 - ⊕ Formateur, technico-commercial (aliments, matériels...), technicien des services vétérinaires
 - ⊕ Eleveur, technicien d'élevage, technicien spécialisé

Les avantages de l'alternance

- ⊕ Allier formation et professionnalisation
- ⊕ Progresser dans votre professionnalisation accompagnée de votre maître d'apprentissage et d'un tuteur de projet du centre de formation
- ⊕ Une formation prise en charge par le financement alternance
- ⊕ Période de professionnalisation rémunérée
- ⊕ Statut salarié

Les enseignements

USMG0Q	Anglais de spécialité	3 ECTS
USMG0H	Communication et conseil en élevage	3 ECTS
USMG0J	Marketing et négociation conseiller en élevage	6 ECTS
USMG0K	Analyse de l'environnement technico-économique, écologique et social de l'entreprise agricole et rurale	6 ECTS
USMG0L	Diagnostic de l'entreprise et de ses élevages	4 ECTS
USMG0M	Gestion de projet en situation de conseil en élevage	6 ECTS
USMG0N	Connaissance de l'animal et de ses produits	8 ECTS
USMG0P	Les leviers techniques d'action du conseil en élevage	6 ECTS
UAMG05	Projet	8 ECTS
UAMG06	Stage	10 ECTS
TOTAL		60 ECTS

Dossier de candidature
à télécharger :
cnam-bourgognefranche-comte.fr
ou sur demande.



Infos pratiques

Début de la formation : Septembre de l'année universitaire en cours (dès fin Juin)

Durée : 1 an – 600 heures de formation

Rythme de l'alternance :

- 36 semaines en entreprise

(dont 5 semaines de Congés payés)

- 16 semaines en centre de formation – 600 h

Lieu de formation : Besançon (25)

